



HAL
open science

Noms propres de lieux habités, espace et temporalité

Georgeta Cislaru, Michelle Lecolle

► **To cite this version:**

Georgeta Cislaru, Michelle Lecolle. Noms propres de lieux habités, espace et temporalité. *Revue de Séman-
tique et Pragmatique*, 2010, 25-26, pp.121-137. <halshs-00842972>

HAL Id: halshs-00842972

<https://shs.hal.science/halshs-00842972v1>

Submitted on 13 Dec 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Noms propres de lieux habités, espace et temporalité

Georgeta Cislaru

SYLED, Université Sorbonne nouvelle Paris 3

Michelle Lecolle

CELTED, Université Paul Verlaine-Metz

Si, selon la formule de Ricoeur (2000, 186), le temps est « raconté » et l'espace est « construit », les deux s'enchevêtrent dans les noms de lieux habités qui identifient les constructions spatiales et jalonnent les époques.

Cet article porte sur l'articulation de l'espace et du temps dans le cadre de la sémantique du nom propre de lieu (Npl désormais), et plus précisément de lieu habité, ville ou pays. La sémantique du nom propre de lieu, que nous avons développée dans d'autres travaux¹, se fixe pour objet l'étude des noms propres en usage et adopte le postulat de leur signifiante, même si la nature de leur sens est spécifique. Ce sont, d'une part, l'observation de plusieurs types d'emplois du Npl (locatifs, collectifs, institutionnels, etc.) et, d'autre part, l'analyse distributionnelle permettant de repérer des indices interprétatifs (choix des verbes et des qualificatifs, emploi des prépositions) qui nous permettent de défendre la thèse de la signifiante du nom propre de lieu habité².

Nous partirons ici de l'observation, établie dans des travaux antérieurs, que le nom propre de lieu habité, tout en référant à un individu (au sens de « entité unique »), possède une certaine épaisseur sémantico-référentielle que l'on décrira, en simplifiant, de la manière suivante : dans son sens « propre »³, il renvoie au lieu – *on arrive en France, on traverse la France ou on la survole* –, et aux occupants du lieu – voir (1) ; par métonymie, il peut dans certains cas désigner un événement qui s'y est déroulé, voire devenir le désignateur principal de cet événement – (2) et (3). Dans ce cas de stabilisation référentielle, on peut dire, dans les termes de Kleiber (2001), que le Npl, de simple *désignation* contingente de l'événement, en devient une *dénomination*, sans perdre pour autant son lien dénommatif initial avec le lieu habité.

(1) **La Martinique** s'indigne, crie, se soulève... Les Martiniquais veulent vivre mieux. Mais surtout, bien. [...] Aujourd'hui, **la Martinique** et **la Guadeloupe**, aux voix trop souvent ignorées, veulent être entendues. (Mireille Fanon-Mendès France, *Politis*, 5 mars 2009).

(2) Un millier d'experts internationaux sont réunis cette semaine à Vienne pour faire le point sur les conséquences sanitaires et socio-économiques de **Tchernobyl**. (archives *Le Monde*, 1995-1996).

(3) « Peut-on demeurer pacifiste après **Srebrenica** ? » Cette question est au cœur d'un débat très vif en Allemagne. (archives *Le Monde*, 1995-1996)

Dès lors, l'articulation entre espace et temps peut s'observer, pour les Npl habités, à deux niveaux :

- dans le lien dynamique qui rattache les lieux à l'histoire : les Npl sont certes situés dans l'espace, mais un espace historicisé, et potentiellement évolutif. Un espace « relatif » également, où les lieux, mais aussi les époques se situent les uns par rapport aux autres ;
- par le biais de la référence à l'événement : si l'on considère qu'un événement possède des coordonnées spatiales (le lieu où il advient), temporelles (le moment) mais aussi qu'il advient toujours à quelqu'un ou à une collectivité, le Npl habité possède

¹ Cf. notamment Lecolle 2004, 2006, 2009 ; Cislaru 2005, 2006.

² Sur le postulat de la signifiante du Np plus généralement, cf. Siblot (1987) et Lecolle, Paveau et Reboul-Touré (2009). Avant ces auteurs, c'est en particulier à Bréal (1897) qu'on doit le point de vue que les Np « sont les plus significatifs de tous, étant les plus individuels » (p. 134).

³ Son sens « en langue », par opposition à son sens « en discours » dans les termes de Gary-Prieur (2009).

directement deux de ces trois caractéristiques. La troisième, la temporalité (ponctuelle ici), est fournie par la survenance de l'événement.

C'est la seconde articulation qui nous intéressera plus particulièrement ici. Mais ces deux niveaux se rejoignent, à certains titres : les événements sont une part de l'histoire d'un lieu, et c'est par ce biais que le lieu (habité) se charge de mémoire et sert de jalon historique. Dans les deux niveaux d'articulation proposés, c'est le caractère « habité », peuplé, du lieu, qui joue un rôle éminent dans le rapprochement.

Nous rappellerons dans un premier temps la manière dont la spatialité et la temporalité sont, d'emblée, inscrites dans les noms de lieux habités. Nous nous intéresserons ensuite aux conditions sémantiques et aux processus discursifs qui déterminent le fonctionnement des noms d'événements (à base de Npl habités) afin de mettre en avant l'articulation espace-temps qui définit ces derniers. Une troisième section sera consacrée aux types d'événements, selon leur désignation par des noms de villes ou de pays.

Nous nous appuyerons essentiellement sur des exemples journalistiques. Il s'agit d'un choix délibéré : en effet, le discours de presse accorde à l'événement un rôle saillant, et contribue à sa publicisation et à sa mémorisation ; la nomination⁴ d'un événement par un toponyme s'explique notamment par cette publicisation.

Les observations faites dans ce travail sont valables pour le français, l'anglais, le roumain et le russe.

I. Nom de lieu habité et représentation linguistique de l'espace-temps

1) Dimension spatiale des noms de lieux

Il convient d'appréhender tout d'abord les noms de ville et de pays en tant que noms de lieux, définis par une dimension spatiale. Dans ce qui suit, on se propose de passer en revue les différentes formes de représentation spatiale auxquelles participent les noms de lieux.

On peut adopter un point de vue statique de l'espace comme point ou comme surface : *Paris est à 3000 km d'ici, la France fait XXX km carrés*. Mais cette représentation sous forme d'étendue est loin d'épuiser le potentiel locatif des noms de lieux habités. Car une fois l'espace cerné, les langues prévoient la possibilité de distinguer entre plusieurs qualités spatiales : location, source, cible, destination. On a affaire là à des stratégies de localisation dynamique qui modèlent des représentations diverses des lieux habités désignés par des noms propres (Np) (voir Cislaru 2010). Lorsque des déplacements sont décrits, l'espace nommé est appréhendé en tant que territoire (*à travers/traverser/sillonner la France/Paris*) ou en tant que surface (*survoler Paris/la France*). Mais il peut également être envisagé comme un point de repère concernant un déplacement dans l'espace (point de départ, destination) ou indiquer des origines. Nous proposons ici des exemples en français et en roumain, mais ces phénomènes concernent de nombreuses autres langues.

(4) Arriver en Tunisie/à Gabès ; *in Romania se ajunge via Moscova si Chisinau* (en Roumanie on arrive via Moscou et Chisinau)

(5) Depuis la France ; *Sportivii din Romania* (les sportifs de Roumanie), *Venind din Romania* ([en] venant de Roumanie)

⁴ Nous utilisons dans cet article les notions de *désignation*, *nomination* et *dénomination* (Kleiber 2001) pour distinguer, respectivement, les processus dynamiques (actes de nommer : désignation ou nomination) des formes qui sont appréhendées d'un point de vue statique et dont le lien référentiel à l'objet est figé par convention (dénomination). Cette distinction est cruciale dans la mesure où un processus discursif particulier (voir notamment 2.3.) permettra à certains noms de lieux habités d'assumer de manière stable le statut de noms d'événements.

(6) À destination de (la) France/Djerba

Certains énoncés montrent que l'espace est également perceptible en termes de contenant, ce qui soulève la question de la configuration de l'espace en rapport avec les objets qui l'occupent (conception kantienne de l'espace).

(7) « *Au intrat cu 50 de metri in Romania* » (ils sont entrés 50 mètres [à l'intérieur de la] Roumanie)

Enfin, on remarquera différents types de configuration de l'espace, qui peuvent être mis en rapport avec la capacité des Npl à désigner des événements. Les Npl peuvent distinguer des espaces fermés et des espaces ouverts : ainsi, selon Noailly (1995), les noms de ville (Nv), généralement dépourvus de déterminants en français, correspondraient à la représentation d'un espace originellement fermé par les murs d'une ville ; les noms de pays (Npays) ont quant à eux un déterminant, qui contribuerait à cerner sémiotiquement un espace ouvert, ou dépassant le potentiel perceptif des locuteurs.

En résumé, les lieux habités peuvent comprendre plusieurs qualités spatiales, statiques ou dynamiques, ouvertes ou fermées.

2) *Temporalité historique des noms de lieux habités*

Les Npl sont également inscrits dans le temps :

- d'abord, en tant que témoins onomastiques d'époques révolues et d'états de langue anciens : ainsi, l'on sait que ce sont les Npl qui conservent la quasi-totalité de l'adstrat gaulois en français.

(8) Noms en *-ac, -ay, -y* (*Armagnac, Cambray, Aubigny*) ou en *-(d)un/-on* (*Verdun, Lyon*)

- ensuite, en tant que dénominations géopolitiques (notamment les Npays), qui articulent référence spatiale et référence étatique. Ces formes sensibles aux évolutions socio-politiques sont parfois remplacées du jour au lendemain par des noms idéologiquement plus adaptés à tel ou tel changement. Au fil du temps et des événements, les lieux changent de noms et, parfois, les noms changent de lieux... Loin d'être des repères spatiaux absolus, les Npl marquent des époques. Du point de vue diachronique, un nom de lieu peut être le témoin d'époques révolues : c'est le cas de *la Perse*, de *l'Empire romain*, de *l'Union soviétique*, de *la Yougoslavie*, qui évoquent des configurations territoriales n'existant plus et toute une série d'événements inscrits dans l'Histoire. La renomination – *Saint-Petersbourg*, connu du nom de *Leningrad* à l'époque soviétique, la *Bessarabie*, devenue *République soviétique socialiste moldave*, puis *République de Moldavie*, la *Birmanie* devenue le *Myanmar* – fait des Npl des signes du temps pour les locuteurs disposant de connaissances relatives à l'individu nommé et/ou à l'usage du nom.

Le schéma ci-dessous montre comment les renominations successives du Congo se situent sur l'axe du temps (les noms nouveaux, ou officiels, apparaissent au-dessus de l'axe et les anciens noms sont cités au-dessous) :

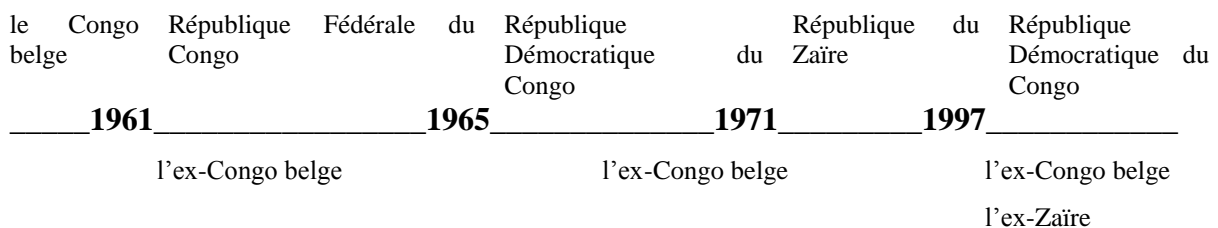


Figure 1 : *Les noms du Congo.*

Les noms d'un lieu fonctionnent ainsi comme des témoins de l'Histoire, et gardent l'empreinte du temps, marquée éventuellement par des événements inscrits dans cette temporalité (*le blocus de Leningrad*).

II. Du nom de lieu au nom d'événement : conditions sémantiques et processus discursifs

Nous développons à présent l'affinité (*a priori* peu prévisible) qu'a le toponyme avec la nomination d'un événement. En effet, de par sa valeur d'unicité – en tant que forme identifiant un individu de manière généralement non ambiguë – et sa fonction cognitive (mémoirelle, selon Jonasson 1994) (§ 1), ainsi que de par sa valeur locative (§ 2), le toponyme est bien apte à fonctionner comme désignation, voire dénomination d'un événement.

1) Conditions sémantiques et référentielles

L'événement est « une occurrence singulière, imprévue, non répétable » (Neveu et Quéré 1996). En d'autres termes, c'est un individu. De ce point de vue, le Np a une affinité avec la notion d'événement. On peut d'ailleurs remarquer que les noms communs d'événements prennent en quelque sorte le statut de Np (*la Révolution française*) ou stabilisent leur nomination par des « dénominations propres » (dans le sens de Veniard 2007, qui dénomme ainsi les désignateurs identifiants et singularisants tels que *la guerre d'Afghanistan*).

Corrélativement à cette valeur d'unicité, la nomination de l'événement par un Np est favorisée par ce qu'on peut appeler la « fonction résomptive du Np » (Lecolle 2009), le nom assumant un rôle d'*intégrateur sémantico-discursif* (Cislaru 2005 : 520) : en effet, le Np, comme désignateur d'un individu, humain ou lieu, emmagasine au fil des discours les connaissances qu'on a de cet individu ; c'est ce qui est mentionné notamment par les philosophes analytiques lorsqu'ils parlent du sens du Np comme faisceau de descriptions (cf. Searle 1972). C'est aussi ce à quoi fait référence la notion de « notoriété » du Np (dans l'opposition entre les « Np historiques » et les autres, cf. notamment Jonasson 1994). En résumé, le Np est susceptible d'acquérir, par sa valeur d'unicité même et par le maintien de l'identité qu'il assure, une « épaisseur » sémantico-référentielle gagnée au fil des multiples discours dont il a été le thème ou le propos. Nous reviendrons plus bas sur les modalités de cette évolution en discours.

À cet égard, le Np à valeur événementielle se distingue radicalement du nom commun (Nc) : alors que les Nc d'événements tels *conflit, guerre, enlèvement* sont descriptifs (cf. Krieg-Planque 2009), *a priori*, rien, dans un Np comme *Tchernobyl*, ne signale ce nom comme susceptible de référer à une catastrophe. Ainsi, si l'on a pu distinguer des noms événementiels « au sens fort » et « au sens faible » (cf. Godard et Jayez 1996, Fabre et Le Draoulec 2006), les Npl le sont au sens faible : c'est, d'une part, leur notoriété, et, d'autre part, le contexte qui leur donnent ce sens événementiel.

Une conséquence de cette différence, qui nous ramène à l'expression de la temporalité et de l'espace, est que, à la différence d'un Np à valeur événementielle, un Nc d'événement a besoin, parce que le Nc est désignateur d'une classe et non d'un individu, d'être localisé dans le temps et dans l'espace pour être identifié et singularisé en respectant ainsi le principe d'unicité de l'événement : *L'enlèvement de la jeune fille hier, dans le 18^{ème}*.

Conséquence, enfin, de la spécificité du Np événementiel, reposant sur la notoriété du Np et la publicisation de l'événement : le Npl ne désigne l'événement qu'*a posteriori*, une fois qu'il a été en quelque sorte « lexicalisé » dans ce sens par le biais des discours⁵. C'est ainsi que le Npl événementiel intègre la temporalité.

⁵ Mais la notion de lexicalisation est ici à prendre avec précaution – voir sur ce point les remarques de Gary-Prieur (2009).

2) *Toponyme et événement : lieu et temporalité*

Dans notre première partie, nous avons souligné à quel point l'espace, en tant qu'habité, est soumis à la temporalité, une temporalité humaine et collective, historicisée, où les Npl servent de jalon mémoriel.

En effet, le Npl habité réfère au lieu, à l'ensemble de ses habitants :

(9) **Paris** a froid **Paris** a faim. (Eluard, *Au rendez-vous allemand*, 1942).

ainsi qu'à des institutions, à des équipes sportives, des armées. À ce titre, le lieu, ville ou pays, peut être vu comme un « contenant ». Du fait de cette potentialité référentielle, le Npl peut en outre, et c'est souvent le cas, avoir en discours une référence holistique (cf. Cislaru 2005). La valeur de contenant du lieu et la tendance du Npl à assumer une référence holistique facilitent la « transformation » de celui-ci en nom d'événement : son référent est susceptible de servir de contenant aux personnes, mais aussi à ce qui se passe dans le lieu. C'est ainsi que le toponyme peut combiner dans son sens le lieu, l'événement, situé dans le temps, et, potentiellement, les actants de cet événement (cf. Lecolle 2004). Pour ne donner qu'un exemple, en (10), *Tiananmen* réfère, dans une structure syntaxique pourtant locative, tout à la fois au lieu et à l'événement qui y est advenu (la date n'est pas obligatoire, étant donné la notoriété de l'événement).

(10) À **Tiananmen** en 1989, les étudiants se voulaient « patriotes ». (archives *Le Monde* 1995-1996)

Nous avons stipulé plus haut qu'un événement advient « pour quelqu'un » : dans l'approche que nous adoptons, un événement est un fait social⁶. Les humains interviennent alors, selon l'événement, comme participants de l'événement (spectateurs et médias pour le festival de Cannes) ou comme habitants (ceux à qui il arrive quelque chose parce qu'ils étaient là : *Bhopal, Tchernobyl*). En effet, le récit et la mémoire étant indispensables à la construction de l'événement, ce dernier est inexorablement en rapport avec le trait [+humain] qu'il exige pour se configurer et pour exister en tant que tel.

Retenons finalement que c'est la combinaison du caractère locatif et habité du Npl qui le rend apte à référer à un événement. Comme habité, et comme situable spatialement, le lieu désigné par le toponyme acquiert par les discours et *a posteriori* sa valeur événementielle et articule ainsi la temporalité à la spatialité⁷. Nous verrons plus loin avec l'exemple des discours de presse comment le transfert sémantique est à même de s'opérer.

3) *Conditions discursives de l'articulation entre lieu et événement*

Inspiré par les travaux de Guillaume, Ricoeur (1991, 43) considère le verbe comme le lieu linguistique de l'événement⁸. Plus généralement, l'événement singulier est décrit en linguistique dans le cadre de la proposition (*une explosion a eu lieu*), où le verbe porte les marques de temps et d'aspect. Or, si l'on suit Guillaume (1964 [1951] : 208), temps et espace s'y rencontrent inexorablement : « Un trait universel de cette construction du temps est d'en être une *spatialisation*. La raison en est que le temps, non représentable à partir de lui-même, tient sa représentation de moyens figuratifs empruntés à son opposé : l'espace. C'est sous des termes d'espace que l'esprit humain se représente le temps ». Reste à voir comment s'explique le passage à la catégorie nominale, et la possibilité pour un Npl de référer à un

⁶ Pour une discussion des différentes approches de l'événement, voir Petit (1991), Quéré (1991 et 1994).

⁷ « L'acte d'habiter [...] constitue [...] le lien humain le plus fort entre la date et le lieu. Les lieux habités sont par excellence mémorables » (Ricoeur 2000, 51).

⁸ De fait, « verbe » et « événement » se confondent régulièrement dans les écrits de Guillaume.

événement. Comment passe-t-on par exemple de « un réacteur a explosé dans la centrale de Tchernobyl » à *Tchernobyl* – exemple (2) ?

Alors que les Nc d'événements, souvent des déverbaux (voir Van de Velde 2006), conservent une trace du « happening » (*quelque chose advient*) qui leur est conféré par le lien avec le verbe, un pas est franchi avec les Npl habités : ici, c'est le discours qui joue en quelque sorte ce rôle de « déverbalisation », conférant au nom la trace de ce « happening ». Ainsi, les discours constructeurs d'événements – ce que Ricoeur (1991 : 49 ; 2000 : 183) rattache à une intelligence narrative – non seulement remplissent le rôle du verbe, mais aussi inscrivent la temporalité propre à l'événement dans les noms.

Certaines modalités du discours de presse jouent un rôle particulier dans cette construction, par exemple en mettant en place des rubriques sous le nom des parties du monde (Europe, Amériques, Asie), des zones conflictuelles (Proche-Orient), des institutions (OTAN, UE etc.) : c'est ainsi qu'il pose tout à la fois des cadres discursifs et des repères spatio-politiques, comme dans le tableau ci-dessous :

ASIE	AMERIQUE LATINE
Inde : les petites filles tuées dans l'œuf (titre)	Brésil La misère au pied du mur (titre)

Figure 2 : Titres de rubriques et titres d'articles

Dans ces configurations sémiotiques, s'opère une mise en articulation de l'espace et de l'événement, le premier étant nommé dans le titre de rubrique, le deuxième étant exposé dans le ou les articles encadré(s) par la rubrique. Bien évidemment, cette articulation discursive ne débouche pas toujours sur la mise en place d'une dénomination événementielle. Il est cependant possible de repérer en discours les conditions d'une telle évolution.

Nos analyses nous ont permis de repérer plusieurs types de configurations textuelles et syntaxiques qui concourent à ce transfert. Dans la brève ci-dessous par exemple, le nom de pays, qui apparaît en titre de sous-rubrique, articule dans le texte référence spatiale et désignation d'événement. C'est ainsi que le Np peut « s'imprégner » du contenu de l'article jusqu'à devenir, au final, nom d'événement (voir Cislaru 2005, 490) :

(11) **BOSNIE**

Découverte de charniers

Les restes de trente-trois Musulmans bosniaques ont été découverts ces cinq derniers jours dans l'est de la Bosnie, a annoncé hier la Commission musulmane pour les disparus. Les restes de cent vingt personnes présumées tuées par les Serbes lors de la **guerre de Bosnie** de 1992-1995 ont été trouvés dans l'est de la Bosnie au cours des trois dernières semaines. (*Le Figaro*, 03/07/00)

La valeur sémantico-référentielle de l'occurrence dans le titre (**BOSNIE**) reste ouverte : après lecture de l'article, il n'est pas impossible de proposer une double lecture, spatiale et événementielle, le segment *la guerre de Bosnie* étant déjà du côté de l'interprétation événementielle, même si les deux autres occurrences (*l'est de la Bosnie*) restent locatives.

Si l'on fait le lien entre ces différentes configurations et le fonctionnement des Npl en titres de rubriques ou de sous-rubriques, on comprend mieux la logique de l'articulation entre lieu et événement : les Npl en titres de rubriques spatialisent et localisent des événements ; cette position favorise une identification entre le Npl et le contenu du ou des articles qui lui sont sémiotiquement et sémantiquement subordonnés. Le procédé, par sa répétition, favorise le transfert sémantique de ces Npl en *noms d'événements*. Enfin, un élément supplémentaire y concourt : les Npl apparaissent souvent, dans les archives de la presse, parmi les mots-clés censés identifier les événements.

III. Types d'événements et désignation par des Npl

Dans cette dernière partie, nous cherchons à mettre en rapport différents types d'événements et leur désignation possible par un nom de ville ou de pays. Il semblerait en effet que, alors que les Nv deviennent aisément des désignateurs stabilisés d'événements (des dénominations), les Npays ont plus rarement cette valeur, et cela dans les quatre langues observées.

1) Types d'événements

Les événements sont différents eu égard à leur inscription dans la temporalité (ponctuels ou duratifs, itératifs ou non répétables). On peut alors distinguer des catégories d'événements selon les critères suivants :

- 1) prévu/imprévu. Pour fixer cette opposition, disons que : *(le festival de) Cannes a lieu* mais ne *survient* pas, mais aussi qu'on ne peut parler de *Tchernobyl* qu'au passé, à la différence de *Cannes* ;
- 2) répétable/non répétable ;
- 3) duratif/ponctuel. On peut avoir : *pendant/durant (les JO d')Atlanta/Cannes* mais non *pendant/durant (l'accident de) Tchernobyl* ; on peut dire de *Cannes*, mais non de *Tchernobyl*, qu'il *se déroule*.

La distinction 2 peut être discutée en rapport à la définition d'un événement comme « non-répétable » signalée précédemment : pourtant certains événements sont réguliers. C'est le cas des festivals comme le festival de Cannes pour lesquels on utilisera la date (*Cannes 1996*) afin de distinguer entre eux les différents « Cannes » et de ramener l'événement à un individu. Ces événements sont non seulement répétables, et entrent à ce titre dans des séries, mais ils fonctionnent parfois comme des types, des parangons d'événements, dans leur catégorie : le type « Cannes » peut alors être comparé ou mis en série discursivement avec d'autres festivals⁹ :

(12) Mais la situation actuelle des productions italienne, espagnole, allemande, ou des pays de l'Est, ne leur permet pas de prétendre figurer chaque année dignement dans chacun des trois grands festivals internationaux, **Cannes, Berlin et Venise**. (archives *Le Monde* 1994-1995)

Il en est de même des Nv désignant des Jeux Olympiques, ainsi que des événements répétables comme les forums sociaux ou les réunions du G8, G20 etc. Le contexte et la notoriété du Np événementiel pourvoient alors à l'assignation sémantique et référentielle : interprétation du toponyme comme événementiel d'une part, catégorie d'événement d'autre part.

(13) Pour cette équipe, la route est encore longue vers **Atlanta**, où elle s'est jurée d'obtenir une médaille plus brillante qu'à **Barcelone**. (archives *Le Monde* 1995-1996)

(14) **Bamako** est un prélude au FSM [Forum social Mondial] unique de 2007 qui aura lieu à Nairobi, au Kenya, où on parlera notamment de guerre, de "dette et commerce mondial" et d'"agressions contre les sociétés paysannes". (*Le Monde*, 19/01/06)

(15) **Porte Alegre** a émigré cette année à **Bombay**. (*Le Matin*, « Davos après Bombay », 21/01/04)

On remarquera que, dans plusieurs de ces exemples, la syntaxe est locative (*vers Atlanta, émigrer à* etc.) : de fait, conjointement à la référence événementielle, la référence spatiale est toujours présente.

⁹ Sur ce point, voir Lecolle (2009).

2) *Nv, Npays et types d'événements*

Il est à noter que les Npays et les Nv ont des potentiels différents en tant que désignateurs d'événements. Ainsi, seuls deux types d'événements semblent pouvoir être désignés par des noms de pays : les guerres ou les exterminations et génocides. Les exemples ci-dessous illustrent le même phénomène en français et en anglais, où trois Npays événementiels occupent une position phrastique qui les met sur le même plan :

(16) The wars are more brutal: **Liberia, Sierra Leone, the Congo**. (*Times*, 24/07/03)

(17) **La Somalie** a montré que les États-Unis renoncent plus vite que l'Europe, lorsque les cercueils commencent à rentrer au pays. **L'Irak** a établi l'efficacité douteuse des campagnes aériennes quand il s'agit de faire plier un régime autoritaire. **La Bosnie**, durablement transformée en protectorat de l'OTAN, prouve qu'il y a loin, très loin, d'un cessez-le-feu au désengagement des troupes américaines. (*Le Figaro*, 26/03/99).

Cette différence entre les Npays et les Nv en tant désignant des événements semble s'expliquer par deux faits. Le premier concerne le degré d'implication agentive. Ainsi, les Npays désignent des types d'événements impliquant nécessairement et directement la participation des habitants du pays : en tant que noms de guerres ou de conflits, ils représentent une partie belligérante, en tant que noms de génocides, ils réfèrent à la population concernée : c'est le trait /habité/ qui est exploité ici, et l'articulation entre la dimension spatiale et la dimension politique institutionnelle semble être à l'origine de ce fonctionnement ; c'est ce qui explique que les Npays sont souvent utilisés en position agentive, comme acteurs holistiques des événements (18) :

(18) 1917 : **les Etats-Unis** s'allient à **la France** et à **l'Angleterre** dans la Première Guerre mondiale (*L'Express*, 27/07/00)

ou comme subissant l'événement (patients) :

(19) Cette règle des « deux poids deux mesures » pourrait aussi s'appliquer à l'évaluation de la campagne de bombardements aériens menée par l'OTAN contre **la Yougoslavie**, au printemps 1999. (*Le Monde diplomatique*, 07/00)

Ce fonctionnement du Npays intervient donc dans la configuration du Npl comme nom d'événement parallèlement à la dimension spatiale mise en scène par le discours de presse. Les Nv, quant à eux, assument aussi bien la référence à des événements impliquant leur rôle agentif (noms de bataille) que la référence à des événements les limitant à un rôle de site événementiel (noms de festivals, par exemple).

Le second élément susceptible d'expliquer les différences d'emploi des Nv et des Npays comme désignateurs événementiels concerne l'aspectualité. En effet, les Npays réfèrent exclusivement à des événements duratifs et, en principe, non-itératifs ; on pourrait, à titre d'hypothèse, relier ce fonctionnement à leur spatialité ouverte (cf. § I.1.). En revanche, comme on l'a vu, les Nv peuvent désigner des événements ponctuels et répétables, ce qui s'associe bien à leur spatialité fermée. Le rapport entre spatialité (ouverte/fermée) et temporalité (durative/ponctuelle/itérative) est une hypothèse intéressante qui mériterait d'être creusée. Dans les limites de ce travail, elle permet d'interroger plus frontalement les rapports entre espace et temps, que l'on a vus s'entremêler tout au long de cet article.

Conclusion

Les Npl habités articulent particulièrement bien temps et espace. D'une part, ils assument plusieurs types de référence spatiale : dynamique, statique, ouvert, fermé, point, étendue, etc. D'autre part, ils sont caractérisés par plusieurs types de temporalité : durative contingente (renomination de pays ou de villes), ponctuelle (événements-occurrences), fréquentative

(événements réitérés ou réguliers : festivals, réunions et sommets internationaux). S'il est nouveau d'observer cette articulation spatio-temporelle dans les Np, les exemples étudiés ci-dessus montrent bien qu'il s'agit d'une tendance plus générale du système linguistique, notamment en français, où les mêmes prépositions assurent la référence spatiale ou temporelle (*après, avant, depuis*, etc.). Ces observations semblent confirmer en partie l'hypothèse d'une conception intégrée du temps et de l'espace.

On voit par ailleurs que le temps n'est pas nécessairement dépendant d'une représentation spatiale censée le doter d'une dimension concrète : ainsi, la renomination des lieux intègre la dimension temporelle grâce à la tension entre ruptures et continuité identitaire des pays et des villes, tandis que les événements, lorsque leur nomination est stabilisée, confèrent à la référence spatiale cette dimension temporelle. Dans une optique plus générale de caractérisation de l'expression linguistique du temps et de l'espace, on notera que l'espace semble rattaché, d'une manière ou d'une autre, aux objets qui l'occupent (c'est la conception kantienne de l'espace, cf. Casati et Varzi 1997) alors que la temporalité se rattache particulièrement bien aux individus identifiés par des Np (constance du rapport Np/individu dans le temps) : c'est ce que l'on a pu voir ici avec les Npl habités.

Bibliographie

- Berthonneau, A.-M. (1991), « *Pendant et pour*, variations sur la durée et donation de la référence », *Langue Française*, 91 : 102-124.
- Borillo, A. (1998), *L'espace et son expression en français*, Paris : Ophrys.
- Bréal, M. (2005 [1897]), *Essais de sémantique (Science des significations)*, Limoges, Éditions Lambert-Lucas.
- Casati, R. et Varzi, A. C. (1997), « Spatial Entities », in Stock O. (ed.) *Spatial and Temporal Reasoning*, Dordrecht : Kluwer, 73-96.
- Cislaru, G. (2003), « PLACE for ACTOR Structures: Event Agent Construction and Communicative Effects », *Kultura narodov Prichernomoria*, 42 : 74-81.
- Cislaru, G. (2005), *Étude sémantique et discursive du nom de pays dans la presse française avec référence à l'anglais, au roumain et au russe*, thèse de doctorat, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
- Cislaru, G. (2006), « Metonymic modelling of discourse, discourse modelling of metonymy. The case of the place-name based metonymies », *Culture, Language & Representation: Revista de Estudios Culturales de la Universitat Jaume I* Vol. 5 : 93-110.
- Cislaru, G. (2010), « Représentation linguistique des espaces géographiques », in Lysøe E., Collani T. (éds) *Entre tensions et passions : construction/déconstruction de l'espace européen, 11-13 octobre 2007, U. de Mulhouse*, Strasbourg : PU de Strasbourg : 377-391.
- Creissels, D. (2006), « Encoding the distinction between location, source and destination », in Huckmann M., Robert S. (éds), *Space in Languages: Linguistic Systems and Cognitive Categories*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins : 19-28.
- Fabre, C. et Le Draoulec, A. (2006), « La dimension événementielle du syntagme nominal dans la structure *avant + SN* », *Cahiers de lexicologie*, 89 : 47-74.
- Gary-Prieur, M.-N. (1994), *Grammaire du nom propre*, Paris : PUF.
- Gary-Prieur, M.-N. (2009), « Le Nom propre, entre langue et discours », (Lecolle M., Paveau M.-A., Reboul-Touré S. (éds), *Le nom propre en discours*), *Les Carnets du Cediscor*, 11 : 153-168.
- Godard, D. et Jayez, J. (1996), « Types Nominaux et Anaphores : le cas des objets et des événements », in De Mulder W., Tasmowski-De Ryck L., Vettters C. (éds), *Anaphores temporelles et (in-)cohérence*, Amsterdam et Atlanta : Rodopi, 41-58.

- Guillaume, G. (1968 [1929]), *Temps et Verbe*, suivi de *L'architecture du temps dans les langues classiques*, Paris : Champion.
- Guillaume, G., (1964), *Langage et science du langage* [recueil posthume d'articles parus entre 1933 et 1958], Paris : Nizet/Québec : Presses de l'Université Laval.
- Jonasson, K. (1994), *Le nom propre. Constructions et interprétations*, Louvain-la-Neuve : Duculot.
- Krieg-Planque, A. (2009), « À propos des “noms propres d'événement”. Événementialité et discursivité », (Lecolle M., Paveau M.-A., Reboul-Touré S. (éds), *Le nom propre en discours*) *Les Carnets du Cediscor*, 11 : 77-90.
- Kleiber, G. (2001), « Remarques sur la dénomination », *Cahiers de praxématique*, 36 : 21-41.
- Lecolle, M. (2004), « Toponymes en jeu : Diversité et mixage des emplois métonymiques de toponymes », *Studii si cercetari filologice*, 3 / 2004 : 5-13.
- Lecolle, M. (2006), « Polyvalence des toponymes et interprétation en contexte », *Pratiques*, 129/130 : 107-122.
- Lecolle, M. (2009), « Éléments pour la caractérisation des toponymes en emploi événementiel », in Evrard I., Pierrard M., Rosier L., Van Raemdonck D. (éds), *Les sens en marge*, Paris : L'Harmattan, 29-43.
- Lecolle, M., Paveau, M.-A. et Reboul-Touré, S. (2009), « Les sens des noms propres en discours », in *Le nom propre en discours*, *Les Carnets du Cediscor* 11, Presses Sorbonne Nouvelle : 9-20.
- Leroy, S. (2004), *Le nom propre en français*, Gap-Paris : Ophrys.
- Muller, P. (2007), « The temporal essence of spatial objects », in Aurnague M., Hickmann M., Vieu L. (eds) *The Categorization of Spatial Entities in Language and Cognition*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins : 285-306.
- Neveu, E. et Quéré, L. (1996), « Présentation », *Réseaux*, 75 : 7-21.
- Noailly, M. (1995), « Un nom propre, deux morphologies : pour quoi faire ? », in Noailly M. (éd.) *Nom propre et nomination*, Toulouse : Presses universitaires de Toulouse-Le Mirail, 75-84.
- Petit, J.-L. (1991), « La constitution de l'événement social », *Raisons pratiques*, 2 : 9-38.
- Quéré, L. (1991), « Événement et temps de l'histoire », *Raisons pratiques*, 2 : 263-280.
- Quéré, L. (1994), « L'événement “sous une description” : contraintes sémantiques, croyances stéréotypiques et “natural facts of life as a morality” », *Protée. Théories et pratiques sémiotiques*, 22/2 : 14-28.
- Ricoeur, P. (1991), « Événement et sens », *Raisons pratiques*, 2 : 41-56.
- Ricoeur, P. (2000), *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris : Seuil.
- Searle, J.R. (1972), *Les actes de langage*, Paris : Hermann.
- Siblot, P. (1987), « De la signifiante du nom propre », *Cahiers de praxématique*, 8 : 97-114.
- Van de Velde, D. (2000), « Existe-t-il des noms propres de temps ? », *Lexique*, 15 : 35-45.
- Van de Velde, D. (2006), *Grammaire des événements*, Lille : Presses du Septentrion.
- Veniard, M. (2007). *La nomination d'un événement dans la presse quotidienne nationale. Une étude sémantique et discursive : la guerre en Afghanistan et le conflit des intermittents dans le Monde et le Figaro*. Thèse de doctorat en Sciences du langage, Université Paris III.